

présent le consul allemand de Dunkerque afin qu'il puisse venir en aide à ses compatriotes et les assister par tous les moyens.

PARIS. — La tempête a occasionné de nombreux accidents. Rue Jean-Jacques-Rousseau, la palissade qui cédait les chantiers du nouvel Hôtel des Postes a été renversée; trois personnes qui passaient au même moment ont été contusionnées. Rue Montmartre, plusieurs cheminées ont été emportées par le vent et sont tombées sur la chaussée. Rue d'Aboukir, une énorme cheminée a été précipitée sur la voie et a interrompu quelque temps la circulation. Le nombre des réverbères brisés, des personnes détachées violemment, des arbres déracinés, à Paris et dans la banlieue, est incalculable. On signale nombre de voitures renversées et de boutiques saccagées. Les cheminées abattues et les vitres brisées ne sont comptées plus.

À BRUXELLES, entr'autres dégâts, la toiture du Temple des Augustins a été assez sérieusement endommagée pour mettre le percepteur des postes dans l'obligation de mander en toute hâte des ouvriers couvreurs qui ont été chargés de remplacer les deux ou trois cents ardoises enlevées par l'ouragan.

Sept heures et demie, une des barrières du passage à niveau du chemin de fer de ceinture, rue Belliard, a été violemment ouverte par le vent, au moment du passage d'un train se dirigeant vers la gare du Nord. La barrière a été brisée comme verre. Il n'y a eu aucun accident.

La toiture d'une maison de la rue du Marché de Paris a été enlevée par la tempête.

Une partie du mur de l'ancienne Plaine des Manœuvres, dans le département de la Seine, a été démolie par le vent.

À Gand, bon nombre de carreaux, de tuiles et de cheminées lui ont payé leur tribut.

Quatre maisons nouvellement construites, dans la rue Traversière, à Ledebeg, se sont partiellement écroulées. Les murs intérieurs ont beaucoup souffert; les murs extérieurs ont été ébranlés.

À Blankenberge, on ne pouvait traverser la rue sans être renversé.

En ANGLETERRE, — L'ouragan d'hier a causé des dommages considérables dans toutes les parties de l'Angleterre. Plusieurs navires sont signalés. Les communications télégraphiques ont subi beaucoup de retard.

NORD

LES ÉLECTIONS DE MARCHIENNES
Électeurs inscrits : 6,329
Votants : 5,264
MM. Helbecq, républicain . . . 1921 voix
Dubois, centre-gauche . . . 1830
Léon-Bernard, opportuniste . . . 1442
Il y a ballottage.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS. — Mgr Coret, évêque de Troyes, qui, depuis quelques temps, était désigné comme le successeur de Mgr Meignan, évêque d'Arras nommé récemment archevêque de Tours, ne quittera probablement pas son ancien diocèse. Les démarches nombreuses tentées auprès de la monarque, au ministère, et même à Rome, viennent d'être couronnées d'un succès complet.

Le Progrès national de Troyes annonce ainsi le maintien de Mgr Cortot au siège épiscopal qu'il occupe depuis longtemps déjà :

« Nos vœux sont exaucés ! s'écrie-t-il. Il y a quelques instants, les cloches de toutes les églises de la ville annonçant, par leurs joyeux carillons, l'heureuse nouvelle du maintien de Mgr l'évêque à la tête de notre diocèse. Aussitôt la joie se peignit sur tous les visages; chacun sentait qu'un bien-aimé venait de lui être rendu. Puissent ces témoignages d'affection récompenser le vénéré pontife de tout le bien qu'il a fait, et digner la Providence lui conserver longtemps encore la direction du troupeau qu'il anime par son zèle et qu'il élève par ses vertus. Ad multos annos ! »

BOULOGNE-SUR-MER. — Le nommé Huret, marin à bord de Sardine, est tombé à la mer samedi dernier.

Son corps a été retrouvé à Fécamp.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Lille, 24 janvier.

Monsieur le Rédacteur,
Dans l'impossibilité de faire parvenir en particulier à certains de nos abonnés de Joseph l'expression de notre reconnaissance, nous prenons la liberté de recourir à votre estimable journal pour leur adresser à tous nos plus sincères remerciements et l'assurance de notre admiration; nos remerciements, pour le généreux embarras avec lequel deux fois, le 18 décembre dernier et le 30 janvier courant, ils se sont mis à la disposition de nos œuvres paroissiales de bienfaisance; notre admiration pour la façon magistrale avec laquelle ils ont rendu l'écho de nos vœux. Les applaudissements enthousiastes, qui ont acclamé leur dévouement à la salle Ozanam, ont été le commencement d'une récompense que Dieu, touché des prières de nos nombreux et intéressants protégés, se chargera de compléter. Roubaix peut être fier de ses enfants; une fois de plus, ils ont porté haut le drapeau des Arts et de la Charité.

Vous remerciant de votre hospitalité, nous vous prions, Monsieur le Rédacteur, d'agréer l'assurance de nos sentiments de haute considération.

Le Comité catholique des œuvres de bienfaisance

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 27 janvier 1884

VERSEMENTS	
Roubaix : 165 déposants dont 22 nouveaux	30,580 fr. 00
Succursale de Landuy : 16 déposants, 2 nouveaux	1,618 fr. 00
Total des versements	41,138 fr. 00
REMBOURSEMENTS	
Roubaix : 81 remboursements effectués	17,315 fr. 65
Succursale Landuy : 7 remboursements effectués	1,262 fr. 50
Total des remboursements	18,578 fr. 15

Les opérations du mois de janvier ont été effectuées par M. L. Gauthier-Dubois, directeur, et M. L. Gauthier-Dubois, directeur.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEY-DHALLUIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur François LEY, pieusement décédé à Roubaix, le 25 janvier 1884, à l'âge de 33 ans, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister à la messe de Convoi, qui sera célébrée le mardi 30 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 2 heures 1/2, et aux Convois et Services Solaireux, qui auront lieu le mercredi 30 dudit mois, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'Assommoir à la maison mortuaire, rue Watrillon, 26.

Les amis et connaissances de la famille VANAL-DEGHEM-DEVOS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Léonie DEVOS, décédée à Roubaix, le 27 janvier 1884, à l'âge de 35 ans, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Services Solaireux, qui auront lieu le mardi 30 courant, à 9 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'Assommoir à la maison mortuaire, rue Watrillon, 26.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le jeudi 31 janvier 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Madame Marie POTIER, veuve de Monsieur Antoine CLEMENT, décédée à Roubaix, le 28 décembre 1883, à l'âge de 91 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré au Maréchal de France, à Roubaix, le mardi 30 janvier 1884, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis MOTTE-BOSSUT, Chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Chambre de Commerce et ancien adjoint au Maire de Roubaix, décédé le 29 décembre 1883, dans sa soixante-septième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 30 janvier 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Madame Eugénie VANDENBILLETTRE, veuve de Monsieur Auguste Edouard SOETE, décédée à Roubaix, le 23 janvier 1883, dans sa 74e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 30 janvier 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Madame Marie BRICQUET, épouse de Monsieur Louis BRICQUET, décédée à Roubaix, le 29 décembre 1882, à l'âge de 57 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 30 janvier 1884, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Madame Marie BRICQUET, épouse de Monsieur Louis BRICQUET, décédée à Roubaix, le 29 décembre 1882, à l'âge de 57 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme un tenant lieu.

FAITS DIVERS

UNE JEUNE FILLE HEUREUSE. — Une personne qui a vintime de la chance, c'est Mlle Ragot, couturière, âgée de dix-huit ans, domiciliée à Fonguerolles.

Elle avait quatre billets de la loterie des Arts décoratifs; sur ces quatre billets, deux sont sortis; le numéro 829,841 a gagné 5,000 francs, et le numéro 8,064,941 a gagné 10,000 francs.

Cette même jeune fille avait, en outre, le numéro 6,729,012; or, c'est le numéro 6,729,011 qui a gagné le lot de 100,000 francs.

Un chiffre de différence !
— Dimanche matin, le train de voyageurs n° 9, allant d'Alençon à Douffront, a déraillé à la hauteur du poteau kilométrique 165, par suite d'un gros arbre que le vent venait d'abattre et qui se trouvait en travers de la voie. Tout s'est borné à une forte secousse pour les voyageurs. Aucun n'a été blessé.

LES EMPRIQUES. — M. de M... propriétaire à Maison-Lafitte, avait depuis plusieurs années à son service un valet de chambre nommé Jean-Baptiste Bourriane, âgé de trente-neuf ans. Il y a environ un mois, le domestique, qui était atteint d'une affection d'estomac, quitta son patron et vint demeurer, 46, rue Laborde. Se croyant atteint d'un cancer, Bourriane alla, sur les conseils de quelques amis, chez un empirique se disant docteur de l'Académie de Bruxelles.

Celui-ci lui ordonna une pommade avec laquelle Bourriane devait se frotter le dos et la poitrine. Il était, disait-il, inutile de faire autre chose, il répondait du succès. Le valet de chambre, plein de confiance, se frottait tous les soirs consciencieusement. Or, avant-hier matin, on le trouva étendu mort sur son lit, les mains crispées et tenant encore les oreillers qu'il avait déchirés dans son agonie.

Le docteur qui a procédé aux premières constatations attribue le décès à un emphyème pulmonaire.

Le corps a été transporté au domicile du défunt, 1, passage Bender. C'est une pauvre mesure, à l'escalier étroit et roborant, aux murs noirs et suintant l'humidité par tous les pores.

La chambre mortuaire est au premier. Pas l'ombre d'un meuble, si ce n'est un mauvais poêle et une petite paillasse qui servirait de lit au père Laplace.

Le corps a été déposé tout habillé, la tête recouverte d'un linge blanc, sur sa poitrine une petite couronne d'immortelles portant cette inscription : « A notre ami », et un verre crucifix orné et cassé; à côté, sur une vieille boîte, une assiette dans laquelle trempe un morceau de bois et une chandelle allumée; dans une autre assiette, quelques sous que les camarades qui sont venus dans la matinée ont déposés pour payer aux frais des obsèques, car la corporation se propose de lui faire un enterrement convenable. Le propriétaire fournira le suaire.

Dans un coin, un tas de chiffons représentant la valeur de deux sous, et, en face, une centaine de grammes de vieux papier; c'est tout ce que le père Laplace avait pu recueillir depuis le commencement du mois.

Aussi sa fragilité dépassait-elle les bornes de l'imagination; dans un coin de la pièce on peut voir encore dans une écuelle le reste de son repas d'hier soir : quelques morceaux de pommes de terre bouillies dans l'eau et un petit morceau de pain.

— Nous recevons communication de la note suivante que nous nous faisons un devoir de reproduire :

« Un événement considérable a été, en Syrie, pendant les derniers mois de l'année 1883, l'événement d'une faculté de médecine à Beyrouth. Les efforts que multipliaient les protestants pour effacer les œuvres catholiques et abaisser le prestige séculaire de la France, l'établissement, déjà relativement ancien d'une faculté américaine protestante, rendaient nécessaire la création d'une œuvre semblable au profit des jeunes Orientaux et des traditions de notre pays. Le gouvernement français l'a compris et il a choisi, pour l'aider dans ce travail de réaction salutaire et de vraie civilisation, les missionnaires de la Compagnie de Jésus.

Depuis le mois de novembre, les cours ont lieu régulièrement devant une jeunesse déjà plus nombreuse d'un tiers que les étudiants américains. Ce début permet d'espérer que la faculté française, une fois établie et organisée, rayonnera sans rival dans cet Orient qui nous aime et enverra dans le reste de la Syrie comme au Liban, jusqu'en Égypte et dans l'Anatolie, à Chypre et aux plus grecques des médians instruits habiles, emportant, avec la conscience de leur haute profession, le souvenir et la reconnaissance des bienfaits dus à notre patrie.

« Pour atteindre à ce but, il reste beaucoup à faire, et l'œuvre se sent encore bien retenue dans son élan, faute de ressources diverses impossibles à trouver sur place. Elle s'adresse donc avec confiance à vos lecteurs. Soudain une famille peut disposer d'une bibliothèque ou de livres de médecine, de collections scientifiques, de revues spéciales, de journaux ou de thèses, devenus inutiles par la mort d'un de ses membres. Il en est de même pour les appareils et instruments pouvant servir à des laboratoires d'histoire naturelle, de physique, etc., etc., à un arsenal de chirurgie, etc., etc., tous objets dont personne en France ne profite et qui nous seraient ici d'une utilité considérable.

« Nous faisons donc un appel pressant au patriotisme catholique de ceux de nos concitoyens qui seraient à même de nous aider, fortement convaincus que nous sommes de la sympathie de tous pour une œuvre qui sert la religion, la France et la civilisation. »

On peut adresser les offres au R. P. Masoyer, procureur des missions de Syrie, d'Égypte et d'Arabie, 45, rue de Valenciennes, à Paris.

ÉCRANÉ PAR UN CHEVAL. — Un accident épouvantable a eu lieu jeudi, rue de l'Espérance, 14, à Paris.

A cette adresse habitent les époux Hugon, marchands aux Halles, avec leur fils, Jean, âgé de quatorze ans, et leurs deux petites filles. Le frère de Mme Hugon, veuf et père de deux jeunes enfants, a son logement dans la même maison.

En l'absence de ses parents, partis à Villain, près Palaiseau, pour acheter des légumes, Jean jouait dans la cour avec son cousin. Vers trois heures et demie, il entra dans l'écurie en disant : « Je vais passer les chevaux. »

Quelques instants après, des cris déchirants se faisaient entendre. L'un des deux chevaux, animal acheté par les époux Hugon, il y a à peine quinze jours, venait de saisir le petit Jean par le cou et le secouait violemment.

Un enfant du voisinage, Louis Stroobant, âgé de quatorze ans, s'empara d'une fourche et en frappa à coups redoublés la bête furieuse.

Le cheval finit par lâcher prise, et Jean, couvert de sang, parvint à sortir de l'écurie, en se traînant sur les mains. Il avait la tête presque séparée du tronc.

Louis de Hattenberg, frère du prince Alexandre de Bulgarie, et la seconde au grand-duc Serge de Russie, troisième frère du Czar actuel.

La mère des jeunes fiancées, la princesse Alice de Grande-Bretagne, étant morte, la royale grand-mère tient à les donner à elle-même — à la gloire d'après les termes et l'usage consacrés en Angleterre — à leurs futurs seigneurs et maîtres.

LE DUMOLLARD AUTRICHIEN. — On lit dans les journaux viennois du 20 : « Hugo Schenk, le nouveau Dumollard, et ses deux complices, Hari Schenk et Schlossarak, aussi bien que les auteurs de l'assassinat et du vol commis chez le changeur Eifer, Pongrats et Dürchner, ont été livrés le 20 par la police à la justice. Les prévenus ont été transférés de la prison municipale à la maison de force de l'Etat dans une sorte de panier à salade. Le matin on a installé dans leur nouvelle demeure Pongrats et Dürchner, l'après-midi c'est le tour de Schlossarak, Hugo Schenk et Hari Schenk. Hugo Schenk paraissait très-abattu. Son sang-froid, frisant l'insouciance, avait disparu et fait place à un sentiment de farouche inquiétude.

« L'écran a été dressé sans incident dans la prison. La voiture cellulaire, dans laquelle se trouvait pour chaque voyage deux agents de police avec le prisonnier, entra par la grande porte et arrêta devant la loge des gardiens. On referma à double tour les deux battants de l'entrée et d'abord les deux agents, puis le prisonnier descendant de la voiture, à 10 heures 1/2 arriva Joseph Pongrats. Le gaillard était pâle comme un linoléum et tremblait de tous ses membres en descendant de la voiture. Il pouvait à peine se tenir sur ses jambes. Johann Dürchner, qui fut amené une demi-heure après, se comporta avec plus de fermeté. Il se rendit d'un pied ferme dans la loge. Les prisonniers sont répartis à différents étages; tous ont des compagnons de cellule, aucun n'est mis au secret.

« A une heure de l'après-midi arriva le serrurier Karl Schlossarak. Il portait un léger vêtement d'été et tenait à la main un paquet de linge. Après Schlossarak vint Hugo Schenk. Celui-ci était habillé avec élégance et portait une chaude pelisse; il jetait des regards sombres sur les gardiens formant le carré autour du panier à salade et il traversa, la tête baissée, le long corridor conduisant à la loge. Hari Schenk, le dernier, a été écroué à 3 heures. Vers midi une foule énorme s'était massée aux abords de la prison du district. A l'arrivée de la voiture cellulaire, cette foule poussait chaque fois des huées formidables et la police devait disperser les curieux. »

L'instruction a été confiée aux frères Schenk et Schlossarak en bonne voie. Hugo Schenk, à charge duquel on a déjà relevé sept crimes, a raconté au juge d'instruction qu'il en projetait encore cinq. Après avoir « réalisé » la fortune de ses victimes, il comptait partir pour l'Amérique avec sa maîtresse Emilie Hachmann, qui ne savait rien de ses crimes.

Les victimes désignées étaient, d'après ce monsieur, une jeune fille servant dans un hôtel, deux jeunes filles de famille bourgeoise aisée, la vieille demoiselle Malantti, à laquelle il avait d'ailleurs déjà fait voler de nombreux objets par un servante qu'il destinait également à la mort, Joséphine Eider, actuellement détenue pour ces vols.

La servante d'origine possédait 4,000 florins d'économie. Les trois criminels avaient, comme nous venons de le dire, complété la mort de la triplée et riche demoiselle de Malantti. Joséphine Eider devait prêter son aide à cette « combinaison »; puis aurait été immolée à son tour. Tout était prêt pour ce meurtre, très-facile à cause de la vie retirée de la vieille demoiselle, qui avait dans sa domestique la plus grande confiance. Le lendemain du jour de l'arrestation de Hugo Schenk avait été désigné pour perpétrer ce crime.

Un homme prudent. M. Lefar, à St-Hilaire (Vendée), nous écrit : « J'étais depuis bien longtemps souffrant, surtout de l'estomac, je n'avais jamais d'appétit, alors j'ai pris une boîte de Filules Suisses. J'en ai pris à peine trois, mais, je me suis trouvé beaucoup mieux et maintenant j'ai l'appétit et j'ai mangé tout ce que j'ai voulu. C'était un grand bonheur pour moi et ma famille, veuillez m'envoyer une boîte à fr. 50. »

M. Herzog, pharmacien, 28, r. de Grammont, Paris. 20585

ROYAL CONDÉ

UN CAMPEMENT EN 1780

PAR JACQUES ROZIER

— Un vieux brave, un soldat, — répondit sans hésiter de Breuil.
— Quel est donc fait ?
— Rien, monsieur.
— Comment, rien, colonel ? Racontez-moi donc ça.
— Monsieur, on allait pendre un jeune soldat qui avait été condamné à la mort pour un amour, dans le camp de cette nuit.
— Grâce, mon prince ! cria à son tour le panvre Isotte, à qui le courage revenait à la vue du général en chef, — grâce !
— Il n'est pas si coupable... laissez-moi vous expliquer la chose.
— Elle était montée sur les roues de la voiture, et le corps tellement penché dans l'intérieur du véhicule qu'elle glissait presque le visage du prince.
— Eh ! là ! tout tout, la juile fille !
— C'est la promesse du soldat.
— Peste ! elle est frivole... Continuez, de Breuil ! On a jugé et condamné le soldat bien ! Mais le vicillard ?
— Le chevalier de Lamberville ne voulait pas grâce ! le jeune homme, à pour lui seul l'honneur qu'il lui laissait la vie sauve si quelqu'un du trépas consentait à prendre sa place à la potence.
— Involontairement, les nouveaux venus prirent à rire.
— Le plus extraordinaire, c'est que quelqu'un s'est offert, et vous le voyez là-bas sur le tonneau, la corde au col, prêt à être exécuté.
— Parbleu, messieurs, voilà qui est fort original ! Merci de la jolie anecdote, de Breuil; vous nous la raconterez à Versailles, chez le Roi, elle intéressera beaucoup ses dames. Qu'en pensez-vous, monsieur l'archevêque ?
— Ce vicillard ne peut-il être gracié ?
— Impossible, monsieur. — Et la discipline ?
— Permettez-moi moi que je prenne son nom. Comment s'appelle-t-il ?
— Le père Jehan, natif de Bieuzy.
— Tandis que l'archevêque prenait ses notes, Isotte, voulant tenter encore d'atténuer le prince, s'élança de nouveau sur le marche-pied de la voiture, malgré les piquants qui faisaient claquer leur fouet.
— Grâce, monsieur l'archevêque ! Grâce pour le père Jehan et pour son fils !
— Le Roi de madame la comtesse Thibaut-Leroy.
— Ah ! ah ! — fit le prince en riant, — que geste le silence de la foule, — que dis-tu, petite ? Le fillet de la comtesse ! Répète-nous ça...

— Arrêtez, arrêtez-les, — cria-t-il la foule à l'écouter qui s'ébranla.

— C'est pour le père Jehan ! Grâce pour Philomèle, le fillet de la comtesse Thibaut-Leroy.

— Est-il possible ! mais cela change la question !
— Prince, — dit l'archevêque, — vous avez le droit de grâce, usé-en, je vous prie.

— Certes, et j'y suis tout à fait disposé.
— Prince, — interrompit le major surgissant tout-à-coup et salua respectueusement, mais avec une terrible fermeté, — prince, le régiment de Condé brille à la tête de l'armée par sa tenue et sa discipline. Les jeunes recrues ont besoin d'apprendre à respecter la consigne et leurs chefs; je vous supplie de laisser justice se faire; et plus l'incident est bizarre, moins le coup destiné à en perpétuer le souvenir peut-être détourné de son objet, s'élève au-dessus de la consigne.

— L'instruction a été faite; l'arrêt prononcé; la potence dressée; à moins que la loi ne soit une comédie, elle doit, jusqu'au bout, suivre son cours. Vous êtes arrivé trop tard, mon prince... Laissez passer la justice du Roi !
— Vous êtes dans le vrai, major, et vos raisons sont sans réplique. Mais, foi, monsieur, nous n'en dirons rien à la comtesse, promettez-le moi, car elle serait contrariée. Eh ! bien qu'on le...
— Prince, accordez-moi au moins qu'on ne le pend pas sans qu'il ait dit un oronisme.

— C'est trop juste, monsieur l'archevêque, et j'engage ma parole princière qu'il ne sera pendu qu'après avoir récité son oronisme. De Breuil, vous entendez ? vous entendez, major ! je ne veux pas qu'on exécute cet homme avant qu'il ait fait sa prière; ce serait sur vous, messieurs, que tomberait le châtiement.

« A ces mots, les gentilshommes s'entreaidèrent et le carrosse fila d'un train de prince, enlevé par ses quatre chevaux impatients.
— Au nom du ciel, colonel, restez ici, — dit à demi-voix l'aide-de-camp; mettons pied à terre, et ne quittons pas cet enragement de chevalier. J'ai d'ailleurs un compte à régler avec lui.
— Je n'ai rien à vous répondre, mon cher; vous avez raison, ces pauvres gens ont besoin que nous les protégeons... Et puis enfin, c'est l'ordre du général !

Le retour du major répandit la terreur dans toute l'assistance. Qu'allait-il advenir ! Tandis qu'il s'entretenait avec le colonel, M. de Breuil s'était rapproché du tonneau sur lequel était assis le père Jehan, dont les jambes fléchissaient d'une si longue attente. Ils échangeaient quelques mots avec animation, et l'on entendait l'aide-de-camp dire au vicillard avec force :
— Ah ! votre parole de soldat, père Jehan, j'exige que vous la teniez.

Le major s'appretait à donner le signal de l'exécution, quand de Breuil lui fit observer que la sentence avait subi une sérieuse modification; d'après l'ordre exprès du prince, le condamné ne devait être pendu qu'après avoir dit un oronisme. On ne pouvait donc procéder à l'exécution, puisqu'il n'avait pas fait la prière prescrite.
— Dis un oronisme, — cria le major au père Jehan.
— Oh ! que non ! répondit à haute voix ce dernier.
— Tu ne veux pas dire un oronisme.
— Nenni ! je n'ai plus envie d'être pendu.
— Mille bombes du diable ! on se joue de moi, comtesse... Qu'on le pend ! l'instinct, avec ou sans oronisme !
— Veuillez m'écouler, major, interrompit de Breuil. Il me semble que vous ne comprenez pas dans l'ordre du prince de Condé que la responsabilité qu'il retomberait sur vous, si vous osez enfreindre sa volonté.

(CLAIRON). (A SUITE).

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL

Le duc d'Annamale

Paris, 28 janvier.
Le duc d'Annamale est à peu près complètement rétabli de son indisposition. Il a fait hier sa première sortie.

Le prince Napoléon

Turin, 28 janvier.
Le prince Napoléon est parti pour Paris. Il était accompagné à la gare par la princesse Clotilde, le prince Victor, la princesse Marie-Louise et le prince Amédée.

Une nouvelle explosion en Angleterre

Rhondda, le 28 janvier.
Une explosion a eu lieu ce matin dans une houillère, à Pen-y-gron, près de Rhondda, dans le comté de Galles. Onze mineurs ont été tués.

L'explosion a causé de grands dégâts dans l'intérieur du puits et aux maisons voisines.

Rhondda, 28 janvier.
Le propriétaire de la houillère avoisinant Pen-y-gron est descendu dans le puits, avec deux autres personnes, pour tâcher de sauver les mineurs victimes de l'explosion. Tous les trois ont été asphyxiés par le gaz.

Troubles en Croatie

Vienne, 28 janvier.
Le régiment de uhlans qui est en garnison à Vienne a reçu l'ordre de se tenir prêt à partir pour la Croatie.

D'autres corps de troupes ont reçu des ordres analogues.

Le gouvernement veut prendre des mesures de précaution contre les troubles auxquels on s'attend, après les incidents qui se sont produits récemment.

Les événements d'Égypte

Caire, 28 janvier.
Le gouverneur de Dorgola, télégraphie de Berber que quatre députés de la puissante tribu des Bicharichas se sont présentés hier à Berber, offrant de faire leur soumission et demandant la permission d'entrer à Berber pour y faire des achats.

Il se contait qu'à l'instigation d'un riche passage par les commerçants et les caravaniers sur toute l'étendue de leur territoire. La soumission des Bicharichas rassura beaucoup la population de Berber. Le gouverneur croit que d'autres tribus suivront cet exemple.

DERNIÈRE HEURE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES (De nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL)

Les événements d'Égypte

Paris, 28 janvier.
On mande de Khartoum que les vapeurs *Abbas* et *Bouros* envoyés pour détruire un pont de bateaux établis par les rebelles n'ont pas pu s'approcher à cause du peu d'élevation des eaux.

Les rebelles eurent dans le fleuve ont attaqué farouchement le *Bourguignac* qui fut à grande peine après 80 décharges d'artillerie. Les pertes des rebelles sont considérables, les

Égyptiens ont eu un homme tué et deux blessés. Le régiment de Uhlans qui est en garnison à Vienne a reçu l'ordre de se tenir prêt à partir.

Au Tonkin
London, 28 janvier.

Le Morning-Post publie une information de St-Petersbourg disant qu'il est inexact que la Chine soit peu disposée à résister.

On assure, au contraire, qu'elle déplore une grande activité pour préparer la défense de Bac-Ninh, au cas où cette place serait attaquée par les Français.

COMMERCE

DÉPÊCHES COMMERCIALES
Dépêches de MM. Busch & Co, de Havre, représentées à Roubaix, par M. Billaud-Grymonprez :
Le Havre, 28 janvier.

Ventes 350 b. Marché Liverpool, 28 janvier.
Ventes 12,000 b. Marché Liverpool, 28 janvier.

Middling Upland, 19 1/16.
Recettes aux États-Unis : 14,000 b.
Cotes en cents du Middling, classe américaine, New-Orléans 10 1/4, Savannah 10 1/4.

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reine-mund, communiqués par Jules Caët.
Le Havre, 28 janvier 1884.

Cours de clôture de New-York, du 28 janvier

Cotons
Ventes du jour : 87,000 balles. — Marché soutenu.
Recettes du jour : 14,000 balles contre 21,000 en 1883 et 13,000 en 1882.

Total de la semaine : 14,000 balles contre 21,000 en 1883 et 13,000 en 1882.

déc. jan. fév. mars avril mai juin juil août
10.72 10.72 10.91 11.06 11.20 11.33 11.44
soit sept. octob.

11.52 11.16 10.92

Salindoux
jan. fév. mars avril mai juin juil août
9.27 9.27 9.35 9.42 9.50 9.55 9.60 9.65

Maïs
déc.